

## DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

DIRECTION  
FONCTIONNELLE  
ET D'APPUI

DÉPARTEMENT DES  
POLITIQUES  
EUROPÉENNES ET  
DES ACCORDS  
INTERNATIONAUX

• CELLEULE AUDIT  
FEAGA – FEADER

DIRECTION DE  
LA COORDINATION  
ET DE LA CONCERTATION

DIRECTION DE  
LA POLITIQUE  
AGRICOLE

DIRECTION DE  
LA POLITIQUE  
ENVIRONNEMENTALE

DIRECTION DES  
PROGRAMMES  
EUROPÉENS

DÉPARTEMENT DE  
L'ÉTUDE DU MILIEU  
NATUREL ET AGRICOLE

DIRECTION DE  
L'ANALYSE ÉCONOMIQUE  
AGRICOLE

DIRECTION DE  
L'ÉTAT ENVIRONNEMENTAL

DIRECTION DE  
LA NATURE ET DE L'EAU

DIRECTION DU  
MILIEU FORESTIER

DIRECTION DE  
LA COORDINATION DES  
DONNÉES

DÉPARTEMENT  
DES AIDES

DIRECTION DE  
L'OCTROI DES AIDES  
AGRICOLES

DIRECTION DE  
L'ENREGISTREMENT  
COMPTABLE

DÉPARTEMENT  
DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DES  
DROITS  
ET DES QUOTAS

DIRECTION DES  
SURFACES AGRICOLES

DIRECTION DES  
STRUCTURES AGRICOLES

DIRECTION DE  
LA GESTION DE  
L'ORGANISATION COMMUNE  
DES MARCHÉS

DIRECTION  
D'ATH

DIRECTION  
DE CINEY

DIRECTION  
DE HUY

DIRECTION  
DE  
LIBRAMONT

DIRECTION  
DE MALMEDY

DIRECTION  
DE THUIN

DIRECTION  
DE WAVRE

DÉPARTEMENT DE LA  
NATURE  
ET DES FORÊTS

DIRECTION DES  
RESSOURCES FORESTIÈRES

DIRECTION DE  
LA NATURE ET DES  
ESPACES VERTS

DIRECTION DE  
LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

DIRECTION  
D'ARLON

DIRECTION  
DE DINANT

DIRECTION  
DE LIÈGE

DIRECTION  
DE MALMEDY

DIRECTION  
DE MARCHÉ

DIRECTION  
DE MONS

DIRECTION  
DE NAMUR

DIRECTION DE  
NEUFCHÂTEAU

DÉPARTEMENT  
DU DÉVELOPPEMENT,  
DE LA RURALITÉ  
ET DES COURS D'EAU ET  
DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

DIRECTION DE  
LA RECHERCHE ET  
DU DÉVELOPPEMENT

DIRECTION DE LA QUALITÉ ET  
DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

DIRECTION DU  
DÉVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION DE  
L'AMÉNAGEMENT FONCIER  
RURAL

DIRECTION DES  
COURS D'EAU NON  
NAVIGABLES

DÉPARTEMENT DU SOL  
ET DES DÉCHETS

DIRECTION DE  
LA PROTECTION DES SOLS

DIRECTION DES  
INSTRUMENTS  
ÉCONOMIQUES ET DES  
OUTILS FINANCIERS

DIRECTION DES  
INFRASTRUCTURES  
DE GESTION ET DE LA  
POLITIQUE DES DÉCHETS

DIRECTION DE  
L'ASSAINISSEMENT  
DES SOLS

DÉPARTEMENT  
DES PERMIS ET  
AUTORISATIONS

DIRECTION DES  
PERMIS ET AUTORISATIONS

DIRECTION DE  
CHARLEROI

DIRECTION  
DE LIÈGE

DIRECTION  
DE MONS

DIRECTION  
DE NAMUR -  
LUXEMBOURG

DÉPARTEMENT  
DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE L'EAU

DIRECTION DE  
LA PRÉVENTION  
DES POLLUTIONS

DIRECTION DES  
RISQUES INDUSTRIELS,  
GÉOLOGIQUES ET MINERS

DIRECTION DES  
EAUX DE SURFACE

DIRECTION DES  
EAUX SOUTERRAINES

DÉPARTEMENT DE LA  
POLICE  
ET DES CONTRÔLES

DIRECTION DES  
CONTRÔLES

DIRECTION  
DE  
CHARLEROI

DIRECTION  
DE LIÈGE

DIRECTION  
DE MONS

DIRECTION  
DE NAMUR -  
LUXEMBOURG

# Qui sommes-nous?



## DPS ( Direction de la Protection des Sols) **Nos missions** DAS ( Direction de l'Assainissement des Sols)

- assure :
  - la mise en œuvre du décret sols / **AGW terres**;
  - la gestion et l'optimisation de la **banque de données de l'état des sols**;
  - le développement des stratégies en matière de gestion des **citernes à mazout** et des **sédiments** ;
  - la mise à jour du **CWEA**
  - le suivi des **échanges au niveau interrégional et européen** en matière de gestion et d'assainissement des sols ;
- gère :
  - les dossiers relatifs à l'utilisation sur ou dans les sols des **matières amendantes et fertilisantes** (boues STEP, les composts, les digestats,...)
  - l'**agrément** des experts en gestion des sols pollués, des laboratoires en matière d'analyse de sols et des techniciens «réservoirs »
  - l'**enregistrement** des préleveurs « sols »
- remet des **avis** en matière de **permis** d'environnement, de permis unique et d'urbanisme

- assure :
  - mise en œuvre du décret sols / AGW sols
  - la révision du **Code Wallon de Bonnes Pratiques**
  - l'évaluation de la **qualité du travail des experts agréés**
- gère :
  - les procédures de **réhabilitation des dépotoirs et d'assainissement des sols**;
  - les demandes d'accès aux taux réduits de taxation pour la mise en CET ;
- remet des **avis**
  - en matière de **permis** d'environnement, de permis unique et d'urbanisme
  - sur le contenu des **rapports de base** des établissements IED/IPPC;



# Implication dans le processus



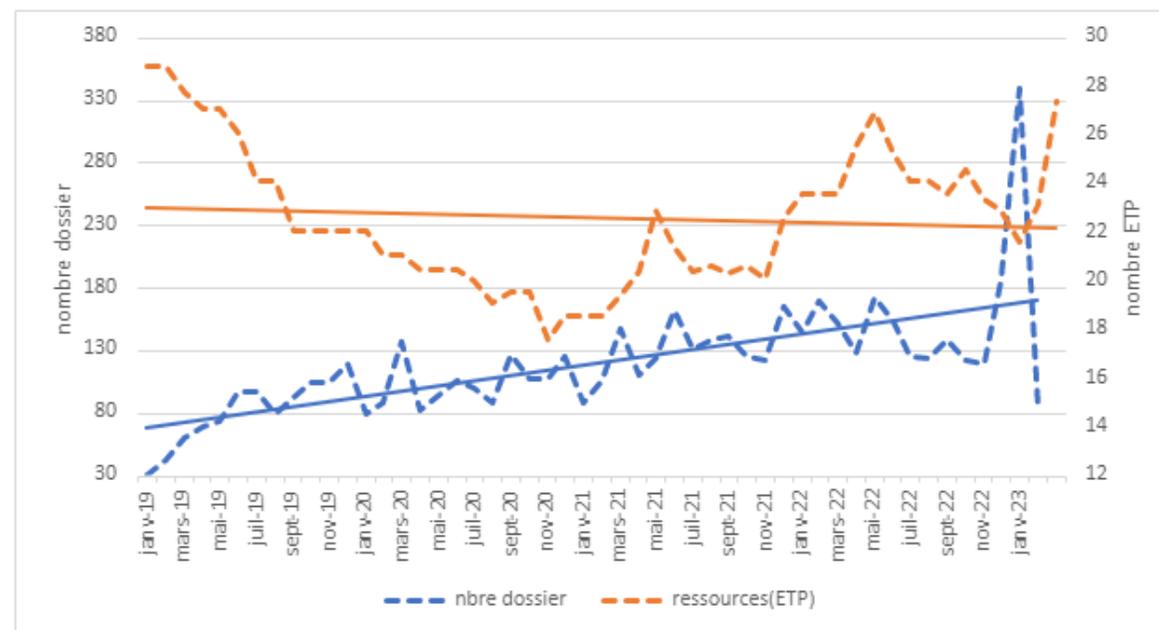


# Implication dans le développement économique wallon



## Contraintes internes et externes

- Interlocuteurs pressés / manque d'anticipation
- Délais d'approbation trop longs selon interlocuteur mais quid délai de réalisation d'étude?
- Articulation des procédures décret sols/ permis environnement/ CODT ( « annexe 8 » !!)
- Méconnaissance des obligations/ délais/ contraintes / enjeux
- Mauvaise compréhension/ utilisation de la BDES
- Impact AGW terres excavées
- Gestion dossiers Promaz
- EC/ECO : **50 %** avec demande de compléments
- Manque de ressources humaines / turn over dans administration et chez experts agréés





## Souhaits

- **Meilleure articulation décret sols/ permis environnement/ CODT - Allongement théorique procédures**
- **Etudes complètes et conformes**
- **Plus de temps à consacrer aux visites de terrain / concertation préalable/ conseil**
- **Prise en compte/anticipation de la thématique sol dans toutes ses dimensions dès le démarrage d'un projet de développement et dans les marchés publics**
- **Bonne utilisation des outils disponibles**



## Le futur

- Les polluants émergents
- Des interlocuteurs mieux informés qui anticipent
- Future loi UE santé de sols : Certificat de contrôle du sol => certificat de santé du sol
- Suivi qualité biologique des sols (projet PRW)
- Des procédures optimisées grâce aux Etats généraux des Sols 